

MODALITÉS DE L'OFFRE BWT

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour le réseau PRO : pour l'achat entre le **01/02/2026** et le **31/03/2026 inclus** (selon le modèle), d'un **adoucisseur d'eau** parmi une sélection⁽¹⁾, BWT vous rembourse 100€⁽²⁾.

⁽¹⁾ Références éligibles à la promotion :

PRODUITS ÉLIGIBLES	CODE EAN	RÉFÉRENCE PRODUIT BWT	LIEU D'ACHAT	MONTANT REMBOURSEMENT
ONE SOURCE PEARLWATER – BWT PERLAMAXX OPTI 20L	3660965018334	125683515	Auprès d'un artisan, installateur ou distributeur entre le 01/02/2026 et le 31/03/2026	100€

⁽²⁾ Sous forme d'un virement bancaire (sous réserve de la conformité de votre dossier) sous 6 à 8 semaines à compter de la date de réception de votre relevé d'identité bancaire. Vos coordonnées bancaires doivent émaner d'une banque domiciliée en zone euro.

Offre soumise à conditions, nominative et limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse postale, même adresse e-mail et/ ou même IBAN/BIC) sur toute la durée de l'opération, réservée aux personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine (hors Corse).

COMMENT OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT ?

Pour recevoir votre remboursement, réalisez votre participation en suivant les étapes décrites ci-dessous :

1- Rendez-vous sur le site <https://www.bwt.com/fr-fr/>

2- L'inscription en ligne est obligatoire pour bénéficier de l'offre :

- Complétez dument le formulaire de participation en ligne avec vos coordonnées personnelles.
- Photographiez et téléchargez votre facture* d'achat (ou ticket de caisse) sur laquelle devront impérativement être entourés : le nom de votre artisan, installateur, distributeur, la date d'émission, le libellé clairement lisible et le montant de l'article concerné. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.
- Validez votre formulaire. Si votre demande est conforme, vous serez contacté par la société de gestion sous 8 jours afin de lui faire parvenir votre relevé d'identité bancaire. Vous recevrez ensuite votre remboursement de 100€ par virement bancaire, dans un délai de 6 à 8 semaines après réception de votre RIB.

* Si la facture est émise après la date limite de l'offre (jusqu'au 30/04/2026 maximum), joignez également le bon de commande ou le devis signé, daté entre le 01/02/2026 et le 31/03/2026.

Pour être valide, vous devez transmettre votre participation dans les 15 jours ouvrés suivants la réception de votre facture, soit le 1er mars 2026 pour une facture réceptionnée le 15 février 2026.

Sera considérée comme nulle toute participation avec éléments téléchargés incomplets ou illisibles, et/ou ne correspondant pas aux informations d'achat déclarées.

Les données sont collectées par STIMACTIV pour le compte de BWT, SAS enregistrée au registre du commerce de Dijon sous le numéro 493 360 242 et sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à celle-ci.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, par le règlement n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation et d'effacement aux informations qui vous concernent, en contactant BWT à l'adresse de messagerie : dpo@bwt.fr. Réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr

